Communauté de Communes
Terre de CAMARGUE

Ensemble En Terre de Camargue

Journal d'information trimestriel de la Communauté de Communes Terre de Camargue

Aigues-Mortes | Le Grau-du-Roi / Port-Camargue | Saint-Laurent d'Aigouze

2

janvier / février / mars 2009

www.terredecamargue.fr

« Un nouveau Projet Politique de Territoire : une nouvelle organisation »

© AVL2009

SOMMAIRE

CCTC

La Communauté de Communes Terre de Camargue en 5 points...
Définition, fonctionnement, ressources, responsabilités ...
p.3

DOSSIER

Le Projet Politique de Territoire
un acte fondateur p.4

Une organisation en 4 pôles
«Faire mieux et relever les nouveaux défis»
2 artisans à l'oeuvre p.5

Zoom

Accueil téléphonique p.6

Au fil des jours

Réseaux Médiathèque et Bibliothèques
Réservation en ligne
Livres à domicile p.7
Emploi
Femmes et poly-compétences p.7
Forum de l'Emploi

Agenda culturel

Programme février-mars p.7

Aqua-Camargue

1er bilan prometteur p.8

CHRONIQUE du tri

Retrouvez la Chronique du Service Environnement de la CCTC éditée avec le soutien d'eco emballage chaque trimestre et distribuée dans vos boîtes aux lettres ou vos Offices de Tourisme et Mairies... *en février...*

Imprimé sur papier recyclé

Mieux comprendre

la Communauté de communes Terre de Camargue

L'année 2008 a été riche en évènements pour la vie des cités et des Communautés de Communes du pays. Le renouvellement en mars dernier des conseils municipaux de nos trois villes a généré une nouvelle composition des instances de la Communauté de Communes Terre de Camargue *(Cf. «Ensemble en Terre de Camargue» n°1).* Ce renouvellement est l'occasion de rappeler ce qu'est la ***Communauté de Communes Terre de Camargue en 5 points (p.3)***, quels intérêts ont les communes à se regrouper, comment la CCTC fonctionne et se finance, quelles sont ses responsabilités, etc.

Au sein de ce nouveau Conseil Communautaire, des débats d'orientation, des échanges de point de vue et des réflexions communes ont permis d'élaborer un ***Projet Politique de Territoire, véritable acte fondateur (p.4)*** pour notre Communauté de Communes. Neuf orientations politiques se dégagent clairement et permettent d'établir des axes de travail et d'identifier des missions spécifiquement liées à nos domaines de compétence.

Pour créer les conditions nécessaires à un meilleur fonctionnement de la CCTC, à une plus grande efficacité, une meilleure lisibilité de ses actions et missions, une ***nouvelle organisation des services en 4 pôles de compétence (p.5)*** a vu le jour.

Il nous est alors apparu indispensable de vous informer régulièrement du travail réalisé, des projets en cours, des cadres et des contraintes dans lesquels nos actions évoluent parfois. Voici donc le deuxième numéro du journal «Ensemble, en Terre de Camargue » qui, je l'espère, vous permettra de mieux identifier notre Communauté de Communes et son rôle dans nos vies au quotidien.

Bonne lecture à toutes et tous,

Léopold Rosso
Président de la Communauté de Communes Terre de Camargue et Conseiller Général du Canton d'Aigues-Mortes

Ensemble En Terre de Camargue

Directeur de la publication:
Enry Bernard-Bertrand

Comité de Rédaction:
Enry Bernard-Bertrand, Corinne De Zan, Léopold Rosso, cellule communication CCTC

Conception, graphisme et mise en page:
Cellule Communication CCTC

Photos :
Cellule Communication CCTC

Illustrations:
© AVL2009 (Cellule Communication CCTC)

Impression:
Imprimerie du Ponant
Tél: 04 66 51 42 52

Dépôt légal: janvier 2009

ISSN: 1967-7073

Edité à 18 000 exemplaires

Cellule Communication
Communauté de Communes
Terre de Camargue
12, rue du Port
30220 AIGUES-MORTES
Tél: 04 66 73 91 20
Fax: 04 66 53 81 97
communication@terredecamargue.fr

La Communauté de Communes Terre de Camargue (CCTC) en 5 points...

1. Qu'est ce que la CCTC?

La Communauté de Communes Terre de Camargue, créée en 2002, est un établissement public de coopération intercommunale regroupant les trois communes voisines d'Aigues-Mortes, du Grau-du-Roi/Port-Camargue et de Saint Laurent d'Aigouze.

2. Pourquoi se regrouper en Communauté de communes ?

Certains problèmes ne peuvent se résoudre au niveau d'une seule commune. La loi française prévoit que les communes puissent déléguer des compétences précises aux Communautés de Communes.
Ce regroupement répond donc au souhait des élus de travailler ensemble sur des sujets communs et a pour ambition de former un espace de solidarité entre les trois communes membres.

3. Fonctionnement

Le Bureau et le Conseil communautaires

Chaque commune a élu ses représentants qui constituent le conseil communautaire, composé de 37 membres (le Président et les 11 Vice-Présidents formant le bureau et 25 délégués).
En Terre de Camargue, Aigues-Mortes est représenté par 14 délégués, Le Grau-du-Roi/Port Camargue par 15, et Saint Laurent d'Aigouze par 7.
Le Président, responsable de l'exécutif de la CCTC, convoque les réunions du conseil communautaire et du bureau communautaire et prépare les budgets qu'il est ensuite chargé d'exécuter. Le bureau participe à l'administration et au fonctionnement de la CCTC.

4. Ressources de la Communauté de communes Terre de Camargue

Les ressources proviennent principalement de la taxe professionnelle des entreprises, des dotations ainsi que des participations de l'Etat et des autres collectivités territoriales, mais également de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Le reste des recettes provient essentiellement des remboursements par l'Etat d'une partie des contrats aidés.

9 commissions sont au service du territoire et s'intègrent au niveau de 4 pôles de compétences:

- *Le pôle Technique et Environnement*
- *Le pôle Cadre de Vie*
- *Le pôle Aménagement du Territoire*
- *Le pôle Finances et Commande Publique.*

Pour plus d'informations:
www. terredecamargue.fr

Conseil Communautaire du 3 décembre 2008: L. Rosso, Conseiller Général du canton d'Aigues-Mortes, 1er adjoint au maire du Grau-du-Roi et Président de la Communauté de Communes entouré des Vice-Présidents.

5. Responsabilités de la Communauté de communes Terre de Camargue

Préserver et améliorer durablement notre environnement et nos ressources en eau…

- Collecte des ordures ménagères, élimination et traitement des déchets, collecte des encombrants et recyclables, gestion des déchetteries et des points propres.
- Gestion des réseaux : réseaux d'eau potable (qualité et préservation), d'assainissement (surveillance, collecte et épuration), d'eau brute et d'eaux pluviales.

Le cadre de vie au cœur des préoccupations de la CCTC…

- Restauration scolaire (tarification, distribution dans les trois communes).
- Développement des activités sportives, gestion des équipements sportifs intercommunaux (Aqua-Camargue, la base nautique du Vidourle et l'école de voile intercommunale de Port-Camargue, stade Bourgidou, salle Camargue, salle Jeanne Demessieux à Aigues-Mortes...)
Canton Pass pour les jeunes âgés de 11 à 18 ans.
- Accessibilité à la culture pour tous: médiathèque d'Aigues-Mortes et bibliothèques de Saint Laurent d'Aigouze et du Grau-du-Roi,activités culturelles (Imagimôme, programmations théâtrales en collaboration avec les ATP Terres du Sud…) et actions pédagogiques dans les écoles.
- Maison de l'Emploi et de l'Entreprise et Maison du Travail saisonnier : Service multi-partenarial de proximité (ANPE, Assedic, CCI, Mission Locale Jeunes, Boutique de Gestion).

Des projets communautaires d'aménagement de l'espace…

- Développement touristique, ports d'Aigues-Mortes et du Grau-du-Roi, entretien des sentiers de randonnée
- Instruction des documents d'urbanisme, digitalisation du cadastre
- Aménagement du territoire, prévention des risques naturels, éclairage public

DOSSIER

La cellule communication de la Communauté de Communes Terre de Camargue est allée à la rencontre de Jean-Paul Cubilier, 1er Vice-Président délégué aux Réseaux et Travaux et Conseiller Municipal de Saint Laurent d'Aigouze pour recueillir ses commentaires sur le séminaire de réflexion qui s'est déroulé au mois de septembre 2008.

Le Projet Politique de Territoire, un acte fondateur

Jean-Paul CUBILIER,
1er Vice-Président de la CCTC
Conseiller Municipal Saint Laurent d'Algouze

Un séminaire de réflexion: pour quoi faire?

Le Président L. Rosso a souhaité accorder toute son équipe, comme en musique donner le «LA» avant de jouer la partition et donc a invité les 37 délégués à porter une réflexion sur les actions déjà conduites par la communauté de communes et à se projeter dans les 6 années à venir avec un double objectif «Faire mieux et relever les nouveaux défis».

En septembre, sur le mode du volontariat, une majorité de délégués s'est rassemblée, témoignant là d'un intérêt tout particulier pour cette démarche.

Il faut préciser que cette méthode est tout à fait novatrice et traduit vraiment une volonté de travailler différemment.

« une volonté de travailler différemment »

L'atelier «cohésion sociale,vie sociale,culturelle, sportive et éducative» a été animé par Santiago CONDE, le second «développement économique, emploi, tourisme» par Bruno ALBET et j'ai eu en charge celui portant sur «environnement, occupation des espaces, logement».

Dans les 3 ateliers, la règle du jeu a été de débattre librement, chaque participant a pu livrer son point de vue et les échanges ont été denses et riches d'enseignements et de propositions. La matière issue de ce séminaire a été ensuite retravaillée et mise en forme pour l'élaboration d'un projet politique de territoire.

A quoi sert un Projet Politique de Territoire ?

Ce projet politique de territoire correspond au cadre de notre intervention,c'est un document fondateur qui traduit la solidarité territoriale

« 9 orientations politiques identifiées»

afin de mettre en acte les propositions pour les années 2008 – 2014.

Neuf orientations politiques ont été identifiées dans quatre grands domaines : l'aménagement, l'environnement, le cadre de vie et l'emploi/l'économie. Elles correspondent aux grands objectifs que la Communauté de communes poursuit. Elles s'appuient sur les compétences obligatoires, facultatives et optionnelles et traduisent les champs de l'intervention communautaire.

De même, pour atteindre ces objectifs, des axes stratégiques, issus directement du volontarisme de la Communauté de communes, ont été dessinés et vont se traduire en prestations données à la population du territoire communautaire.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du Projet Politique de Territoire sur le site Web de la CCTC. www.terredecamargue.fr

Les projets et les travaux en cours menés par la CCTC pour améliorer votre quotidien :

- *Projet de restaurant scolaire à Saint Laurent d'Aigouze : appel à candidature pour le choix de l'architecte*
- *Marché de définition pour l'évacuation des eaux pluviales de l'avenue Jean Jaurès au Grau-du-Roi*
- *Etude préliminaire pour la réalisation de la Médiathèque à Saint Laurent d'Aigouze*
- *Etude pour l'aménagement du bâtiment à côté du Collège à Aigues-Mortes pour l'installation du service des bâtiments*
- *Définition du cahier des charges «Ordures Ménagères»*
- *Pour une gestion optimisée des déchets des professionnels : étude de la mise en place de la redevance spéciale*
- *Poursuite des travaux / rue de l'Egalité au Grau-du-Roi Travaux «d'éclatement» de la conduite d'AEP, quai Gosiozo au Grau-du-Roi : en cours d'appel d'offres*
- *Réhabilitation de la rue Théaulon à Aigues-Mortes par chemisage et travaux sur le réseau d'eau potable*
- *Mise en place des bornes électriques sur les ports d'Aigues-Mortes et au Grau-du-Roi*

Une Organisation des services en 4 pôles de compétence

«Faire mieux et relever les nouveaux défis»,

deux artisans à l'oeuvre

Après le séminaire de septembre et l'écriture du Projet Politique de Territoire, deux artisans se sont vu confier la mission de mettre en œuvre une organisation des services qui devait être en cohérence et en concordance avec les orientations politiques du projet. C'est ainsi que l'élu en charge du personnel, du protocole et de la communication Enry BERNARD-BERTRAND et Corinne DE ZAN, Directrice Générale des Services ont planché sur une nouvelle architecture organisationnelle.

«Une organisation des services en cohérence et concordance avec les orientations politiques du projet»

Corinne DE ZAN (Directrice Générale des Services) et Enry BERNARD -BERTRAND (Vice-Président chargé du Personnel, de la Communication et du Protocole)

Au-delà de cette commande, la refonte des services devait permettre de favoriser et de créer ***«des synergies par un travail transversal, des nouvelles coopérations par un partenariat renforcé, un management participatif, l'enrichissement des tâches de chacun par une responsabilisation accrue, le travail par projet afin d'optimiser et rendre plus lisibles les actions menées par la CCTC et la culture du résultat»*** précise Corinne DE ZAN.

Différents projets d'organigramme ont été envisagés, les forces vives des personnels ont été consultées et un organigramme en 4 pôles de compétences a été privilégié, validé par les élus délégataires, et présenté aux représentants du personnel lors d'une séance du Comité Technique Paritaire. Le Président L. ROSSO, la Directrice générale des services, accompagnés des Vice-présidents sont alors allés à la rencontre de l'ensemble du personnel pour assurer une information et une présentation des plus complètes et recueillir le sentiment des agents sur ce projet de restructuration. ***«Ces visites ont recueilli l'adhésion des personnels et le Président a pu, plus encore, appréhender l'attachement des agents au service public et leur motivation pour contribuer à l'épanouissement des habitants du territoire de la Communauté de Communes Terre de Camargue »*** confirme Enry BERNARD-BERTRAND.

«Contribuer à l'épanouissement des habitants du territoire»

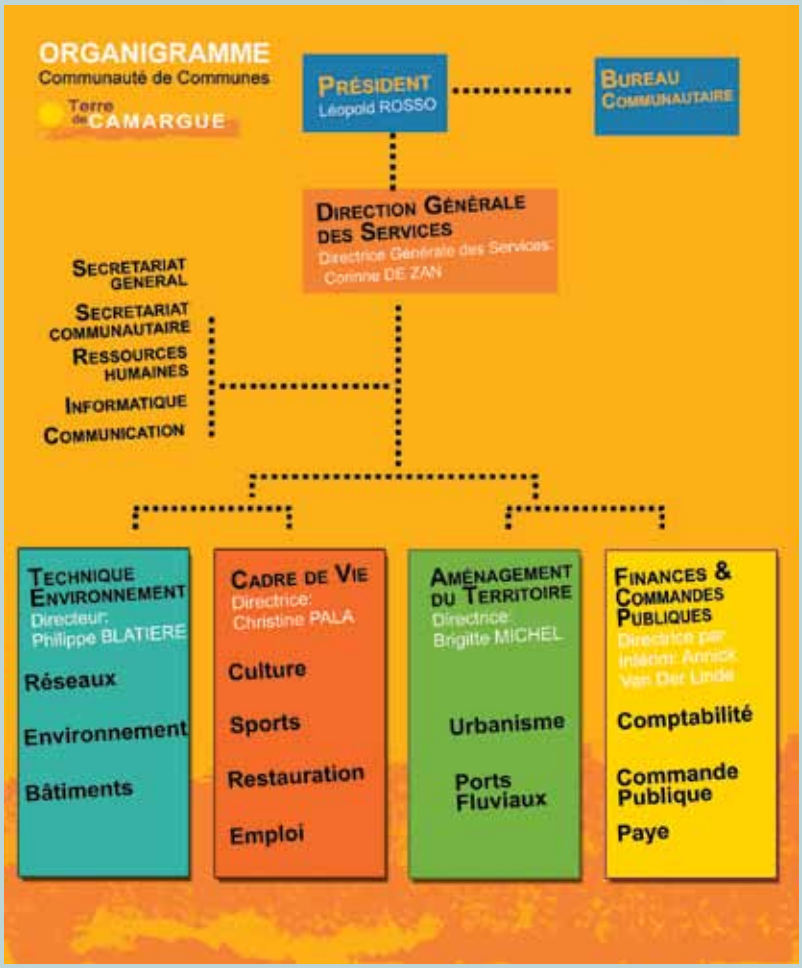

La CCTC votera son budget 2009 (fonctionnement et investissements) lors du Conseil Communautaire du 11 Mars 2009. Détails dans le prochain numéro.

ZOOM

Secrétariat général et secrétariats des services

Accueil Téléphonique

Une question se pose : qui appeler?

Certains pensent que le téléphone est un moyen de communication appelé à être délaissé au profit de l'internet mais c'est sans compter l'importance du portable et des habitudes... A la Communauté de Communes Terre de Camargue, différents standards et secrétariats réceptionnent les appels des habitants. Voici quelques clefs qui vous aideront à vous y retrouver...

Standard siège de la CCTC
tél: 04 66 73 91 20
fax: 04 66 53 81 97

Valérie Girard, accueil & standard au siège de la CCTC

Technique et Environnement

Environnem^t
Service Environnement
04 66 73 91 28

Eclairage public
Service réseaux
04 66 73 91 34
06 82 80 03 07

Réseaux d'eau
SDEI
0 810 363 363
Service réseaux
04 66 73 91 33

Cadre de Vie

Restaurat° scol. St Laurent d'Aigouze
Chloé Dusfourd
06 79 77 36 27

Restaurat° scol. Le Grau du Roi
Tabarly
06 72 99 31 64
Eugénie Deleuze et Le Repausset
04 66 71 71 55

Restaurat° scol. Aigues-Mortes
Charles Gros
04 66 53 83 13
Gambetta
06 32 65 82 36
Séverin
04 66 88 45 83

Sports
Piscine Aquacamargue
04 66 35 74 89
Base nautique et école de voile
04 66 73 13 57

Emploi
Maison de l'Emploi
Maison du Travail Saisonnier
04 66 53 61 38

Canton Pass
(adolescents de 11 à 18 ans)
04 66 73 13 57

Bibliothèques
Bibliothèque du Grau du Roi
04 66 53 04 63

Bibliothèque de St Laurent d'Aigouze
04 66 53 90 51

Médiathèque d'Aigues-Mortes
04 66 53 68 16

Culture
Programmations
04 66 73 13 58

Aménagement du Territoire

Ports Capitaineries
Aigues-Mortes
04 66 73 91 36
06 19 96 21 23
Le Grau du Roi
04 66 73 55 06
06 30 52 44 12

Urbanisme
Service Urbanisme
04 66 73 91 21

Retrouvez bon nombre d'informations et de nombreux documents à télécharger sur notre site internet :**www.terredecamargue.fr**
Un accès au serveur de recherche documentaire et de réservation de la médiathèque et des bibliothèques, de nombreux renseignements sur Aqua-Camargue, les menus des services de restauration dans les écoles du canton, un lien sur le serveur de données cartographique développé en partenariat avec le Pays Vidourle Camargue, les formulaires de déclaration (notices, dossiers, etc...) du service urbanisme etc...

Au fil des jours...

Réseaux Médiathèque Bibliothèques

RESERVATION EN LIGNE
A partir du site internet www.terredecamargue.fr (rubrique culture), vous pouvez faire une recherche (par titre, auteur, thème) sur l'ensemble des fonds des bibliothèques ou de la médiathèque. Les documents peuvent être réservés et acheminés vers le site le plus proche de votre domicile.

LIVRES A DOMICILE
Le prêt de livres à domicile s'adresse aux personnes à mobilité réduite, aux personnes dont l'état de santé ne permet pas de se rendre à la bibliothèque et aux personnes âgées et isolées de plus de 65 ans.
Ce service donne accès à l'ensemble du fond (hors documents exclus du prêt). Il est conditionné à une carte de lecteur en cours de validité (abonnement annuel 6,50 €). Le prêt à domicile fonctionne toute l'année :
- Aigues-Mortes : le 1er mardi matin - Renseignements : 04.66.53.68.16 / mediatheque@terredecamargue.fr
- Le Grau du Roi : le 2ème mardi matin de chaque mois - Renseignements : 04.66.53.04.63 / bibliotheque.legrauduroi@terredecamargue.fr

NOUVEAU
à partir de février 2009 :
- St Laurent d'Aigouze : le 4ème mardi matin de chaque mois – Inscriptions: 04 66 53 90 51 / bibliotheque.saintlaurentdaigouze@terredecamargue.fr

EMPLOI

Coup de pouce pour les femmes du domaine agricole ...

La CCTC[1] et l'ASAVPA[2] partenaires pour une formation favorisant la poly-activité.

Montage d'une serre aux Jardins de Camargue.

Un partenariat dynamique entre la CCTC[1] représentée par la Maison de l'Emploi, l'ASAVPA, le CFPPA[3] de Vauvert et le FAFSEA[4] a permis la mise en place d'une formation qui s'est déroulée de septembre à décembre dernier dans le canton. Partant du constat que de nombreuses femmes du sud du département du secteur agricole (ramassage des asperges, arrachage de la vigne, récolte des tomates…) peinent à trouver un emploi en été, et que des postes sont alors accessibles dans le secteur touristique, La CCTC et ses partenaires se sont penchés sur la voie de la poly-compétence, qui permettrait à ces femmes d'associer, sur l'année, plusieurs emplois, dans différents secteurs. La CCTC, l'ASAVPA, le CFPPA de Vauvert et le FAFSEA se sont donc tournés vers les exploitants agricoles et les professionnels du tourisme afin de connaître leurs attentes et besoins actuels en qualification pour le recrutement de leur personnel.
L'apprentissage retenu prend la forme d'une formation courte (3 mois), en intersaison (de septembre à décembre 2008), polyvalente et proposant une ou plusieurs qualifications. L'objectif premier est de conforter les personnes concernées dans les emplois qu'elles occupent habituellement et de faciliter leur insertion professionnelle dans les campings, centres de vacances et hôtels du territoire pour les aider à avoir un emploi à l'année.
Financée par le FAFSEA[4] dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation, cette formation contient :
- des modules de renforcement de compétences dans le secteur agricole
- plusieurs modules dans le secteur de l'accueil touristique
- différents modules transversaux (mathématiques, navigation sur Internet, communication dans l'entreprise).

Les 8 saisonnières qui ont bénéficié de cette formation sont aujourd'hui ravies ; plus qualifiées, elles se sentent plus autonomes et confiantes. De leur côté, les employeurs des secteurs touristique et agricole sont satisfaits d'avoir participé à cette action et entendent mieux la nécessité de «partager» les salariés afin de garantir de l'emploi à temps plein tout au long de l'année.
Les partenaires (cités ci dessus) avaient déjà organisé une formation de ce type en 2007 pour 21 saisonniers; il s'agissait alors d'associer les métiers de la vini/viticulture et du maraîchage. Et l'une des réussites de 2007, comme celle de 2008, est d'avoir suscité l'engouement de la majorité des personnes concernées pour de nouvelles formations.

CCTC[1] : Communauté de Communes Terre de Camargue.
ASAVPA[2] : Association de Salariés de l'Agriculture pour la Vulgarisation du Progrès Agricole.
CFPPA[3] : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
FAFSEA[4] : Fonds d'Assurance Formation des Salariés des Exploitations Agricoles

Forum de l'Emploi édition 2009
Le prochain Forum de l'Emploi aura lieu le jeudi 5 Mars 2009 au Palais des Sports et de la Culture. Rens. & Inscriptions pour les employeurs 04 66 53 61 38.

Agenda culturel

Samedi 28 Février à 18H
Rempart SUD (sous chapiteau)
AIGUES MORTES.

Entre deux siestes
Cirque burlesque par la Compagnie Bibemdum Tremens /
Mise en scène: Tayeb Hassimi.
Quatre clowns acrobates redonnent vie au «vagabond», personnage emblématique et atypique du cinéma muet du début du siècle...

Tarif unique: 6 €
Tout public à partir de 5 ans

Samedi 7 Mars à 19H
Salle JP CASSEL
LE GRAU DU ROI.

Bal caustique
par la Compagnie Le Cirque Hirsute / Auteurs: Mathilde Sebald et Damien Gaumet.
Deux personnages d'un autre temps, dessinent les contours d'un univers surréaliste...

Tarif unique: 6 €
Tout public à partir de 8 ans

Samedi 28 Mars à 21H
Salle JP CASSEL
LE GRAU DU ROI.

Le triomphe de l'amour de Marivaux
par la Compagnie Barbès 35 /
Mise en scène: Cendre Chassanne.
L'imagination délicate de Cendre Chassanne dans la mise en scène du complot, troussée d'un réel plaisir du jeu, donne à redécouvrir cette pièce majeure du répertoire dans toute sa fraîcheur.

Tél: 04 67 86 06 44
(abonnements, cartes d'adhésion, billets...)

AQUA-CAMARGUE : un 1er bilan prometteur...

Le Chef du Service Sport de la CCTC, Christian Haon, a établi pour ce début d'année un 1er bilan portant sur la période du 13 octobre au 23 décembre : **8000 entrées** ont déjà été enregistrées, toutes activités confondues.

Le Centre Aqua-Camargue offre une large plage d'ouverture au public (58 heures) et propose plusieurs formules tarifaires. L'entrée adulte hors abonnement est de 4 €, l'entrée tarif réduit (enfants, personnes à mobilité réduite, en recherche d'emploi, RMIstes) est de 3 €. Il existe également des possibilités d'abonnements à l'heure, au trimestre, à l'année et une tarification famille à partir de 2 enfants.

«Nous avons souhaité proposer des tarifs attractifs et mettre l'accent sur l'environnement en choisissant un traitement de l'eau novateur par l'ozone et en permettant un éclairage naturel par les grandes baies vitrées... Aqua-Camargue offre de plus un large choix d'activités avec des équipements variés: un bassin de natation avec 5 couloirs de nage, un bassin multifonction, une pataugoire pour les enfants, un espace détente avec vue sur les Salins, un hammam, deux saunas, un spa...» précise Santiago CONDE, Vice-Président délégué aux Sports, à l'Education et à la Culture.

S. Condé (Vice-Président délégué au Sport, à l'éducation et à la Culture) et C. Haon (Chef de Service Sport)

Les activités proposées incluent à la fois des cours «classiques» tels que des cours d'apprentissage ou de perfectionnement à la natation, mais également des cours d'aquagym, d'aquafitness et une pratique très originale : l'aquabike qui tend de plus en plus à se développer dans l'avenir (cf encadré bleu ci dessous).

Environnement

L'éclairage du Centre est naturel (grâce à ses larges baies vitrées). Le système de traitement de l'eau des bassins est 100% naturel : c'est l'**ozonation**, qui se rencontre par exemple spontanément lors des orages (procédé de transformation de l'oxygène en ozone). Les germes sont éliminés instantanément sans surdoses de produits chimiques. L'eau, désinfectée, est saine et limpide, sans aucune agression pour la peau, les yeux ou les cheveux. L'eau obtenue ressemble beaucoup à l'eau de source et l'air respiré n'a pas d'odeur de chlore.

N'hésitez pas à nous contacter au:

04 66 51 35 74 89

Facilités d'accès à l'établissement, aux bassins et à l'espace détente.

Actualités

Aqua-Camargue et l'aquabike

Ce nouveau sport consiste à pédaler dans l'eau sur un vélo immergé... Il permet de développer les capacités cardio vasculaires et l'endurance, et en raison de la résistance de l'eau, ce sport muscle davantage que le vélo sur la terre ferme. Fantastique outil pour remodeler et affiner sa silhouette, il permet en outre un massage drainant exercé par l'eau pour lutter contre la cellulite et l'effet peau d'orange. L'aquabike est de plus souvent recommandé en rééducation fonctionnelle (mouvements doux et articulations épargnées). Renseignements à l'accueil.

Brèves...

Restauration Scolaire: 6000 repas de plus en 2008!

La Cuisine Centrale de la CCTC a confectionné 206 266 repas en 2008 et 200 323 en 2007. La majorité de ces repas est destinée aux restaurants scolaires du canton mais aussi, à hauteur de 80 repas par jour (6 jours par semaine) au portage à domicile (via les CCAS d'Aigues-Mortes et du Grau du Roi).

Réseaux:

La CCTC prévoit d'organiser 2 campagnes par an de dératisation et de désinsectisation des réseaux d'eaux usées et pluviales sur les secteurs les plus problématiques des 3 villes. Ces campagnes auront lieu en avril et octobre.